



CONFORTER LE RÔLE DE L'ÉCOLE

PROMOUVOIR LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Cité éducative du Château blanc

LETTRE D'INFORMATION N°3 Avril 2022

Nous avons le plaisir de vous adresser cette troisième lettre d'information qui a pour objectif de soutenir l'interconnaissance entre les acteurs de la cité éducative du Château blanc en valorisant les actions qui s'y déploient.

Au menu de ce troisième numéro :

- Page 1** ▶ Événement local et annonces nationales
- Page 2 et 3** ▶ Zoom sur l'action « Dépistage et accompagnement vers l'accès aux soins des enfants présentant des TSLA et TSA de la maternelle au collège »
- Page 4** ▶ Retour d'expérience sur la résidence de Charles Remy - polytechnicien en résidence « Sciences pour tous » en écoles, collèges et lycée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Événement local : à vos agendas



Le troisième comité de pilotage élargi de la cité éducative du Château blanc se tiendra le mardi 17 mai 2022 de 9h à 12h au collège Louise Michel. Les membres de la gouvernance, les porteurs d'action, les partenaires et des parents délégués sont invités à participer à cette rencontre.



La première partie de la matinée reposera sur un point d'étape de la cité éducative du Château blanc. La seconde partie de la matinée s'organisera autour d'ateliers sur la thématique de la **complémentarité éducative**.

Pour plus de renseignements sur cet événement : h.bourguignon@ac-normandie.fr

Annonces nationales : 5 nouvelles villes normandes obtiennent le label « Cité éducative »



Le 29 janvier 2022, le Premier ministre a annoncé les nouvelles villes labellisées. **À l'échelle nationale, il existe désormais 200 cités éducatives, dont 10 sont normandes.**

Pour rappel, ce label est accordé aux territoires Quartiers Prioritaire de la ville pour lesquels les acteurs ont proposé une stratégie ambitieuse et partagée visant à favoriser la réussite scolaire et éducative des enfants, à prévenir le décrochage scolaire et à soutenir les familles.

Les cinq nouvelles villes normandes ayant obtenu le label sont :

ELBEUF SUR SEINE

VAL DE REUIL

ALENÇON

CAEN

ÉVREUX

Elles rejoignent les cinq cités éducatives normandes labellisées en 2020 et 2021 :

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

ROUEN

LE HAVRE
(2 cités éducatives)

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Prolongation jusqu'à 2023 des cités éducatives labellisées en 2020

Le gouvernement a également acté la prolongation de la labellisation Cité éducative d'une année pour l'ensemble des 80 cités retenues en 2020. Cette labellisation et le financement associé (qui allaient arriver à échéance fin 2022) sont ainsi prolongés jusqu'au 31 décembre 2023. La cité éducative du Château blanc est concernée par cette annonce, et construira une programmation spécifique pour cette quatrième année d'exercice.

ZOOM sur l'action

« Dépistage et accompagnement vers l'accès aux soins des enfants présentant des TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages) et TSA (Troubles du Spectre Autistique) »

Contacts :

Chloé STEPHAN - Coordinatrice du Contrat Local de Santé et de l'Atelier Santé Ville - cstephan@ser76.com
Anne-Valérie DERIDDER - Infirmière scolaire Collège Robespierre - anne-valerie.deridder@ac-rouen.fr

Un groupe de travail pilote cette action. Il regroupe principalement des acteurs de la Ville et de l'Éducation nationale, qui travaillent collectivement selon 3 axes prioritaires :

- L'achat de matériel adapté.
- La formation des professionnels.
- La mise en place d'une permanence d'orthophonie.

Un 4^e axe est en discussion pour permettre d'offrir un « répit » aux aidants des enfants en situation de handicap.

Le matériel adapté



Chaque année, une tranche d'âge a été ciblée afin de faire bénéficier les établissements scolaires et d'accueil municipaux de matériel de nature à améliorer les conditions d'accueil des élèves à besoin spécifique. 5 000€ annuels sont consacrés à ces équipements.

- ▄ En 2020, des cabanes et du matériel sensoriel ont été achetés pour les élèves d'âge maternelle.
- ▄ L'année 2021 a permis l'achat de matériel sensoriel, timers, tabourets, casques anti bruit pour les enfants de l'âge élémentaire.
- ▄ Cette année ce sont les collégiens qui bénéficient de cet achat.



« J'utilise un élastique de chaise pour que M. puisse poser ses pieds. Cela fonctionne bien. Il est mieux assis, et surtout il bouge ses pieds et lui bouge moins. C'est vraiment efficace. »

Enseignante de CM2 - École Joliot Curie 1

La formation des professionnels

Pour le 1^{er} degré :

Plus de 60% des enseignants de la cité éducative ont été formés par l'enseignante ressource Aurélie Barilt-Germain sur les TSA (Troubles du Spectre Autistique). La formation comprenait une partie sur les connaissances générales sur l'autisme, une autre sur la mise en application dans la classe ainsi qu'une information sur les ressources à disposition. Du fait de la crise sanitaire, la formation a dû se dérouler en distanciel. Ce format est moins facilitant pour l'interaction et l'échange.

Pour le 2^d degré :

Les enseignants du collège Robespierre ont été formés par M. Pasquet, directeur pédagogique du département orthophonie de l'UFR santé, sur la remédiation en lecture en 6^e avec un apport sur la connaissance des troubles DYS et des mises en situation. Cette formation a été prolongée par des apports théoriques. De même, un groupe de professeurs du collège Robespierre s'est rendu au Lab' inclusif de Canopé, afin de découvrir certains matériels pouvant être utilisés en classe.

« J'ai trouvé cela fort intéressant et très instructif, notamment pour comprendre les troubles DYS et leur origine. Le fait de rencontrer des professionnels conscients des difficultés que nous rencontrons pour accompagner au mieux les élèves dans les différents troubles, avec qui nous avons échangé en toute simplicité à propos de nos pratiques, tentatives mais aussi de nos interrogations, a été très profitable dans la réflexion et le travail en équipe que nous entamons. »

Malheureusement, nous sommes encore confrontés à la difficulté de trouver des professionnels pour effectuer des diagnostics et nous nous retrouvons parfois assez démunis quand nous ne savons pas quels outils mettre en place avec efficacité pour les élèves en souffrance face à leurs difficultés. »

Professeure de Lettres - Collège Robespierre

Santé, orthophonie et cité éducative

Préalablement à la mise en place de cette action, plusieurs sources de repérage (professionnels du champ sanitaire, du social, de l'éducatif, et coordination du Programme de Réussite Éducative) convergeaient vers un besoin partagé de renforcer le dépistage précoce et l'accompagnement vers l'accès aux soins des enfants âgés de 3 à 16 ans présentant des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA), des troubles du spectre autistique (TSA) et des troubles du comportement.

En réponse à ce diagnostic initial, les équipes peuvent se féliciter du chemin partenarial accompli. En effet, la cité éducative a permis de mettre en place une permanence d'orthophonie chaque mardi après-midi. Monsieur Pasquet, Orthophoniste et par ailleurs Maître de Conférences au Département d'Orthophonie de l'UFR Santé de l'Université de Rouen Normandie, ainsi que Madame Froger, étudiante en 5^e et dernière année, pratiquent au sein de cette permanence qui vise deux objectifs majeurs :

- ➡ ➡ ➡ **Permettre une prise en charge à minima sur le territoire**
- ➡ ➡ ➡ **Créer des liens avec le Département d'orthophonie et inciter ainsi les jeunes diplômés à venir s'installer à Saint-Étienne-du-Rouvray.**

13 bilans et 7 suivis ont été effectués depuis la mise en place du dispositif. Cela reste bien entendu modeste, mais correspond à un réel besoin. **Nous faisons le vœu que cette collaboration pourra perdurer, voire s'étendre, et mieux faire connaître notre territoire, ses besoins et ses atouts, pour attirer des professionnels de façon durable.**

Permanence orthophonie : témoignages

M. PASQUET - orthophoniste et maître de conférences, Mme FROGER - étudiante en 5^e année :



La permanence est située boulevard de Felling, ce qui la rend très accessible et intégrée au territoire de la cité.

« Nous avons la chance d'avoir pu développer une pratique réglementée de l'orthophonie au plus proche des besoins spécifiques du territoire du Château blanc. Les actes de bilan et de prise en soin sont prescrits par les médecins des réseaux de PMI ou de médecine scolaire. **Ce travail est mené en collaboration étroite avec les différents partenaires : en premier lieu les jeunes patients et leurs familles, mais aussi, dans le respect du secret médical, les partenaires de l'Éducation nationale, personnels de santé et d'enseignement, ou encore les acteurs des services sociaux de la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray.** Cette collaboration permet de coordonner les actions d'éducation et les besoins de santé des patients.

L'intérêt de l'exercice de l'orthophonie auprès des patients de la cité est de dissocier la problématique de troubles de développement du langage de celle des contextes d'acquisition. L'acquisition simultanée ou successive de plusieurs langues est une force potentielle pour l'acquisition du langage. Cependant il est fondamental de pouvoir repérer et aider les enfants qui, dans ces contextes, souffrent de difficultés structurelles du langage et de la communication.

Cette première année s'est ainsi révélée très constructive et enrichissante pour deux raisons principales : la qualité de la collaboration avec les différents acteurs de la cité mais aussi l'établissement de liens thérapeutiques constructifs avec les jeunes patients et leurs familles. »

Maman d'un élève de maternelle :

« Je suis contente, mon fils est bien pris en charge. Il a bien évolué et progressé. Ils sont très gentils, à l'écoute et agréables avec mon fils. C'est une chance pour nous d'avoir ce suivi. »

Mme HUET - directrice de l'école maternelle Robespierre :

« Ce partenariat est essentiel dans notre quartier. Nous avons besoin d'une équipe pluri-professionnelle pour aider au mieux nos élèves. Le suivi orthophonique est indispensable pour certains élèves. On constate de réels progrès pour ceux qui sont pris. On aimerait que cela se poursuive et même que ce soit davantage développé. »

SCIENCES POUR TOUS

Un dispositif du centre pilote LA MAIN À LA PÂTE 76 à destination des élèves de la cité éducative du Château blanc

Contacts :

Philippe DELFORGE - Conseiller pédagogique Sciences, Technologie et EDD - delforge.philippe@ac-rouen.fr

Gilles BUREL - Coordonnateur de réseau REP+ Robespierre et REP Louise Michel - gilles.burel@ac-normandie.fr



Résidence « Sciences pour tous » du polytechnicien Charles REMY

Témoignage de Laurent BELLONCLE - Directeur de l'école Joliot Curie 2



Dans le cadre de la cité éducative, les élèves des deux classes de CM1/CM2 de l'école Joliot Curie 2 ont eu la chance de bénéficier de l'intervention de l'étudiant polytechnicien Charles REMY.

Durant sept séances, le module scientifique s'est articulé autour du thème :

LE MONDE DES PLASTIQUES

Charles REMY, par ses connaissances et ses compétences, a su accompagner les élèves pour qu'ils aillent plus loin dans leur réflexion. Ces derniers ont beaucoup manipulé, échangé, testé.

Ces séances furent très enrichissantes tant pour nos élèves que pour nous enseignants.

À titre d'exemple, les élèves ont pu fabriquer du Slime : une pâte visqueuse très agréable à manipuler. Cette séance a été la plus appréciée : le plaisir de mélanger la colle et le Borax, et d'observer le Slime qui se formait sous leurs yeux. Après cette entrée en matière ludique, les élèves ont pu étudier les propriétés si particulières de ce matériau, et modéliser le phénomène de polymérisation. Ils ont également pu découvrir les différentes familles de plastique, avant d'étudier les avantages et les inconvénients de ce matériau.

Enfin, les élèves ont étudié les étapes de fabrication du plastique et ont pu aborder les enjeux environnementaux.

Cette rencontre avec Charles REMY marquera durablement les mémoires. Les élèves ont été acteurs de ces séances et ont beaucoup appris. L'article que vous trouverez sur le blog de l'école relate tous les enseignements :

<http://blog.ac-rouen.fr/eco-curie2-st-etienne/> >>>

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION

⇒ Les élèves des écoles élémentaires :

Victor Duruy, Joliot Curie 1 et 2, Henri Wallon, et Jean Macé

Au total, pour le 1^{er} degré l'action aura profité à : **14 classes de CE2, CM1 et CM2. Soit : 323 élèves et 14 professeurs**

⇒ Le collège Louise Michel :

Co-intervention en sciences physiques avec Stéphane THOMAS, et en mathématiques avec Jordan LHORPHELIN et Hugo LANUZEL

⇒ Le collège Robespierre :

Co-intervention en Technologie avec Oussama OUALI

⇒ Le lycée Les Bruyères :

Présentation du parcours de polytechnicien dans le cadre de l'Opération MONGE qui a pour objectif de promouvoir les filières scientifiques et techniques d'excellence auprès des lycéens de toute la France

OBJECTIFS DE L'ACTION

⇒ Favoriser la diffusion de la **culture scientifique et technologique** auprès des élèves des cités éducatives.

⇒ Permettre à chaque élève de **construire un parcours de réussite, de développer son esprit scientifique** mais aussi son **esprit critique** en favorisant un **enseignement scientifique explicite fondé sur l'investigation**.

⇒ Proposer aux équipes pédagogiques de **collaborer avec une personne ressource scientifique compétente** pour la mise en œuvre de projets pédagogiques scientifiques.

⇒ Créer des **réseaux d'apprentissages** entre classes, entre écoles et collèges.